

LA RETRAITE PAR POINTS, C'EST DE LA RETRAITE EN MOINS **TOUTES et TOUS CONCERNÉS !**



Aucune génération ne doit être sacrifiée !



SYSTÈME DE RETRAITE PAR POINTS

DES CERTITUDES :

- **Baisse des pensions dont le montant sera calculé sur l'ensemble de la carrière** pour les générations nées à partir de 1975.
- **Baisse aussi pour les générations nées avant 1975.** L'application de l'âge pivot rendra plus difficile encore un départ à taux plein.
- **Adieu garanties collectives.** Place au chacun pour soi.
- **Pénalisation des femmes et des précaires** dont les carrières sont hachées, discontinues, ralenties ou interrompues.



La référence au dernier salaire ou aux meilleurs salaires, c'est la meilleure garantie pour les fonctionnaires et les salariés.

BEAUCOUP D'INCERTITUDES :

- Valeur d'achat du point.
- Valeur de service lors de la liquidation de la pension.



Aucune garantie sur le montant de la pension au moment du départ ni sur la valeur du point. **Ce qu'une loi de programmation fait une autre peut le défaire.**
Dans les pays où l'on pratique un système par points, la valeur de celui-ci est ajustée au gré des fluctuations économiques et le nombre de retraités pauvres augmente.



**LE SNES-FSU REVENDIQUE L'ABANDON DE CETTE RÉFORME,
UNE AMÉLIORATION DU SYSTÈME ACTUEL ET
UNE REVALORISATION DE NOS MÉTIERS SANS CONTREPARTIE**

Cette réforme, tout le monde en convient, lèse les enseignants. Il a donc fallu sortir du chapeau une revalorisation pour les professeurs (en oubliant au passage bien d'autres métiers). À quel prix ?

TOUJOURS DANS L'ACTION ET EN **GRÈVE LE 9 JANVIER**

10 MILLIARDS DE REVALORISATION ENTRE 2021 ET 2037 PLUS QU'INSUFFISANT !

À PEINE UN RATTRAPAGE...

- Rattraper la perte de pouvoir d'achat liée au gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 nécessiterait déjà **plus de 7 milliards d'euros**. Pour mémoire, les mesures PPCR, déjà insuffisantes, représentent **7 milliards d'euros sur 4 ans**.

... SUBORDONNÉ À UN CHANGEMENT PROFOND DES MÉTIERS...

- Des conditions de travail alourdies, des missions redéfinies, une éventuelle annualisation du temps de travail, des formations sur les périodes de vacances, alors que tous les signaux montrent que nous croulons déjà sous les charges et les injonctions.
- Des primes différenciées, à la main des chefs d'établissement, contrepartie de missions supplémentaires.

... QUI NOUS CONCERNE TOUTES ET TOUS.

- Les générations 1960-1975 ne seront pas épargnées : transformation du métier, pas de revalorisation annoncée, flou dangereux sur la période de transition (âge pivot ? décote selon le système actuel ou malus ?)

**SEULE UNE REVALORISATION DE 1 500 EUROS PAR MOIS
PERMETTRAIT DE MAINTENIR LE NIVEAU DES PENSIONS.**

**LE SNES-FSU EXIGE UNE
REVALORISATION
SANS CONTREPARTIE**



TOUJOURS DANS L'ACTION ET EN GRÈVE LE 9 JANVIER



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN